

M.B

Bilan Actif

		30/06/2024		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	840		840	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	840		840
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES		1 000		1 000
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	1 000		1 000
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 840		1 840
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an				

M.B

Bilan Passif

		30/06/2024	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	(2 337)		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		(1 337)	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	840	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 337	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		3 177	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 840	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(2 337,08)	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 177	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

A.B

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 30/06/2024	6 mois		mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)		2 337				2 337
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		2 337				2 337
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)		(2 337)				(2 337)
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(2 337)				(2 337)
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION		(2 337)				(2 337)
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(2 337)				(2 337)
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(2 337)				(2 337)

A.B

Compte de Résultat

		30/06/2024			
		6 mois	%CA	0 mois	%CA
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes		2 337		
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation		2 337		
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 337)		
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières				
	RESULTAT FINANCIER				
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(2 337)		
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS				
	TOTAL DES CHARGES		2 337		
	RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 337)		

Certifié conforme à l'original.

HOLDING INZ
SASU au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 984 173 526,
dont le siège social est situé : 4 RUE MAURICE BELLONTE 63800 COURNON-D'AUVERGNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DÉCEMBRE 2024

L'an 2024,
le 31 décembre,
à 14 heures,

Au siège social, 4 RUE MAURICE BELLONTE 63800 COURNON-D'AUVERGNE

Monsieur Mathieu BLONDEAU, demeurant 23 AVENUE SAINT-EXUPERY 63510 AULNAT

Propriétaire de la totalité des 1000 actions de 1,00 euro chacune émises par la société HOLDING INZ,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Mathieu BLONDEAU.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Mathieu BLONDEAU, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 juin 2024.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président sur l'exercice écoulé ;
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DÉCISION 2

L'associé unique après avoir rappelé que les comptes annuels font ressortir une perte de - 2 337,08 euros, décide que ladite perte sera intégralement affectée au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de - 2 337,08 euros.

La société clôturant son premier exercice social, l'associé unique rappelle qu'il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividende.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat réalisé à la clôture de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'associé unique décidera, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société. Cette décision interviendra au plus tard dans un délai de quatre mois à compter des présentes.

DÉCISION 3

L'associé unique précise qu'en application de l'article L227-10 al.4 du Code de commerce, la convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce résumée ci-dessous, sera portée au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention nouvelle

1. Compte courant – Concerne Monsieur Mathieu BLONDEAU

Solde au 30 juin 2024 : 840,00 euros.

Compte non rémunéré.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Mathieu BLONDEAU.

DÉCISION 4

L'associé unique rappelle en tant que de besoin qu'il n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé.

DÉCISION 5

L'associé unique décide, en application des dispositions de l'article L210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé aux statuts constitutifs.

DÉCISION 6

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Mathieu BLONDEAU

Zone de signature

